

Orak HYDROX 1.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation Orak HYDROX 1.0
Nom chimique
Type de produit Mélange
Code produit 501197

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes - Nettoyant pour tapis

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Orak
15, avenue de Norvège - Immeuble APIS
91978 COURTABOEUF CEDEX France
Téléphone : 01 60 92 41 99 Fax 01 69 29 09 19
Contact FDS : n.loheac@orak.fr

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

Numéro de téléphone: +33 (0) 1 60 92 41 99 (France) Heures d'ouverture 8AM - 5PM GMT+1

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

| | |
|--------------|-----------------------------------|
| Eye Irrit. 2 | Irritation oculaire - Catégorie 2 |
|--------------|-----------------------------------|

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement : Attention

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

| | |
|------|---|
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux |
|------|---|

Conseils de prudence

| | |
|----------------|--|
| P264 | Se laver les mains soigneusement après manipulation. |
| P280 | Porter un équipement de protection des yeux. |
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |

Phrases EUH : Aucun

Orak HYDROX 1.0

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

- moins de 5% : agents de surface anioniques, agents de surface amphotères
- 5% ou plus, mais moins de 15% : agents de blanchiment oxygénés, polycarboxylates

2.3 - Autres dangers

Substance PBT. - Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

matière vPvB. - Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

| Nom chimique | No | % | Classe(s) | Concentration spécifiques |
|---|--|---------|---|--|
| hydrogen peroxide solution ... % | n°CAS : 7722-84-1 Numéro d'identification UE : 008-003-00-9 N°CE : 231-765-0 | 5 - < 8 | Acute Tox. 4 Inhalation - H332 Acute Tox. 4 Oral - H302 Ox. Liq. 1 - H271 Skin Corr. 1A - H314 | Ox. Liq. 1 - H271 : 70>=%<=100 Ox. Liq. 2 - H272 : 50>=%<70 Skin Corr. 1A - H314 : 70>=%<=100 Skin Corr. 1B - H314 : 50>=%<70 Skin Irrit. 2 - H315 : 35>=%<50 Eye Dam. 1 - H318 : 8>=%<50 Eye Irrit. 2 - H319 : 5>=%<8 STOT SE 3 (H335) - H335 : 35>=%<=100 |
| Amines, C12-14 -alkyldimethyl , N-Oxides | n°CAS : 308062-28-4 Numéro d'identification UE : N°CE : Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119490061-47-xxxx | < 0,5 | Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 2 - H411 Eye Dam. 1 - H318 Skin Irrit. 2 - H315 | Non applicable |

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des premiers secours

En cas d'inhalation - Veiller à un apport d'air frais.
- En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après contact avec la peau - Rincer abondamment avec de l'eau.
- En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après contact avec les yeux - en cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion - Rincer la bouche abondamment à l'eau.
- NE PAS faire vomir.
- Appeler immédiatement un médecin.

Orak HYDROX 1.0

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation - Aucune information disponible.

Symptômes et effets - Après contact avec la peau - Aucune information disponible.

Symptômes et effets - Après contact avec les yeux - Provoque une irritation des yeux.

Symptômes et effets - En cas d'ingestion - Aucune information disponible.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés - Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- Non inflammable.

Moyens d'extinction inappropriés - Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange - Aucune information disponible.

Produits de décomposition dangereux - Lors de la décomposition, le produit libère de l'oxygène qui peut intensifier le feu

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes - Utiliser un équipement de protection personnel.
- Assurer une aération suffisante.

Pour les secouristes - Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement - Aucune information disponible.

Méthodes et matériel de nettoyage - Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.

Techniques inappropriées - Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres sections

- Evacuation: voir paragraphe 13

Orak HYDROX 1.0

- Protection individuelle: voir paragraphe 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation

- Éviter de: Contact avec les yeux
- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec les yeux
- Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

- Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.
- Protéger contre: Forte chaleur

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Aucune autre recommandation.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

8.2 - Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Protection oculaire appropriée:
Lunettes avec protections sur les côtés



- Gants de protection



- DIN EN 374
- Vêtement de protection



Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | | | |
|----------------|-------------|---------------|---------|
| <u>État</u> | Liquide | <u>Aspect</u> | Liquide |
| <u>Couleur</u> | translucide | <u>Odeur</u> | citron |

Orak HYDROX 1.0

| | |
|-----------------------------------|---------------------------|
| Seuil olfactif | Aucune donnée disponible |
| pH | 3,41 |
| Point de fusion | Aucune donnée disponible |
| Point de congélation | Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition | 100 °C |
| Point éclair | Aucune donnée disponible |
| Taux d'évaporation | Voisine de celle de l'eau |
| inflammabilité | Aucune donnée disponible |
| Limite inférieure d'explosivité | Aucune donnée disponible |
| Limite supérieure d'explosivité | Aucune donnée disponible |
| Pression de la vapeur | Aucune donnée disponible |
| Densité de la vapeur | Aucune donnée disponible |
| Densité relative | Aucune donnée disponible |
| Densité | Aucune donnée disponible |
| Solubilité (Eau) | complètement miscible |
| Solubilité (Ethanol) | Aucune donnée disponible |
| Solubilité (Acétone) | Aucune donnée disponible |
| Solubilité (Solvants organiques) | Aucune donnée disponible |
| Log KOW | Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammabilité | Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition | Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique | Aucune donnée disponible |
| Viscosité, dynamique | Aucune donnée disponible |

Caractéristiques des particules

| | |
|-----------------------|--------------------------|
| Taille des particules | Aucune donnée disponible |
|-----------------------|--------------------------|

9.2 - Autres informations

| | |
|-----------------------------|--------------------------|
| Teneur en COV | < 3 % |
| Energie minimale d'ignition | Aucune donnée disponible |
| Conductivité | Aucune donnée disponible |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Forte chaleur

10.5 - Matières incompatibles

Orak HYDROX 1.0

- Agents réducteurs
- Métaux lourds

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Non classé

Toxicité : Mélange

| | |
|---------------------------------------|--------------------------|
| LD50 oral (rat) | Aucune donnée disponible |
| LD50 dermal (rat) | Aucune donnée disponible |
| LD50 dermal (rabbit) | Aucune donnée disponible |
| LC50 inhalation (rat) | Aucune donnée disponible |
| LC50 inhalation dusts and mists (rat) | Aucune donnée disponible |
| LC50 inhalation vapeurs (rat) | Aucune donnée disponible |

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Irritation oculaire - Catégorie 2 - Provoque une sévère irritation des yeux

- Risque de lésions oculaires graves.
- Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée - Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales - Non classé

Cancerogénité - Non classé

Toxicité pour la reproduction - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée - Non classé

Danger par aspiration - Non classé

11.2 - Informations sur les autres dangers

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Orak HYDROX 1.0

Toxicité : Mélange

| | |
|-----------------------------------|--------------------------|
| EC50 48 hr crustacea | Aucune donnée disponible |
| LC50 96 hr fish | Aucune donnée disponible |
| ErC50 algae | Aucune donnée disponible |
| ErC50 other aquatic plants | Aucune donnée disponible |
| NOEC chronic fish | Aucune donnée disponible |
| NOEC chronic crustacea | Aucune donnée disponible |
| NOEC chronic algae | Aucune donnée disponible |
| NOEC chronic other aquatic plants | Aucune donnée disponible |

- La substance/le mélange ne satisfait pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

| | |
|--------------------------------------|--------------------------|
| Demande biochimique en oxygène (DBO) | Aucune donnée disponible |
| Demande chimique en oxygène (DCO) | Aucune donnée disponible |
| % de biodégradation en 28 jours | Aucune donnée disponible |

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

| | |
|-----------------------------------|--------------------------|
| Facteur de bioconcentration (FBC) | Aucune donnée disponible |
| Log KOW | Aucune donnée disponible |

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

- Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

12.7 - Autres effets nocifs

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

| | |
|--|--|
| <u>Méthodes de traitement des déchets</u> | - L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. |
| <u>Evacuation des eaux</u> | - Aucune information disponible. |
| <u>Précautions particulières à prendre</u> | - Aucune information disponible. |
| <u>Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale</u> | - Aucune information disponible. |

Orak HYDROX 1.0

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU

Non applicable

14.2 - Nom d'expédition des Nations unies

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

14.4 - Groupe d'emballage

14.5 - Dangers pour l'environnement

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.7 - Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH candidates Aucun

Substances Annex XIV Aucun

Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV < 3 %

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

- moins de 5% : agents de surface anioniques, agents de surface amphotères
- 5% ou plus, mais moins de 15% : agents de blanchiment oxygénés, polycarboxylates

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit - Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

| Version | Date d'émission | Auteur | Description des modifications |
|---------|-----------------|--------|-------------------------------|
| 1,1 | 27/01/2021 | | According 2020/878 regulation |
| 1 | 26/09/2019 | | |

Textes des phrases réglementaires

| | |
|-------------------------|---|
| Acute Tox. 4 Inhalation | Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 4 |
| Acute Tox. 4 Oral | Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4 |
| Aquatic Acute 1 | Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Acute 1 |
| Aquatic Chronic 2 | Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2 |
| Eye Dam. 1 | Lésions oculaires graves - Catégorie 1 |
| Eye Irrit. 2 | Irritation oculaire - Catégorie 2 |

Orak HYDROX 1.0

| | |
|---------------|---|
| H271 | Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant |
| H302 | Nocif en cas d'ingestion |
| H314 | Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux |
| H332 | Nocif par inhalation |
| Ox. Liq. 1 | Liquides comburants - Catégorie 1 |
| Skin Corr. 1A | Corrosion cutanée - Catégorie 1A |
| Skin Irrit. 2 | Irritation cutanée - Catégorie 2 |

*** **